



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

enseignants

Question écrite n° 94022

Texte de la question

M. Jean-Claude Bouchet attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche concernant le remplacement des enseignants absents. Les parents d'élèves sont confrontés de manière régulière et soutenue au non-remplacement de l'enseignant de leur enfant à tous les niveaux de la scolarité. Les accidents ou longues maladies des enseignants sont pour les parents le signe d'heures perdues irrémédiablement pour les élèves, de pans entiers des programmes non abordés, de difficultés probables dans les classes supérieures. À la pénurie des remplaçants s'ajoute la qualité du remplacement dans les disciplines où il y a pénurie, comme en mathématiques ou en sciences. Dans ces disciplines, l'éducation nationale a recours à des personnes en recherche d'emploi, souvent qualifiées mais qui ne sont pas des professionnels de l'éducation, ne maîtrisant ni la pédagogie ni la gestion des classes. Ce problème récurrent qui nuit bien évidemment aux apprentissages des élèves, surtout les plus faibles, a aussi un impact indéniablement sur le climat scolaire des établissements et entachent les relations entre les parents et l'école. Mais plus encore, cela accroît l'impact des inégalités sociales sur les résultats scolaires, certaines familles, contrairement à d'autres, étant en capacité de financer des cours particuliers pour pallier les carences de l'éducation nationale. La mise en place d'un rattrapage des heures de cours perdues ainsi que la constitution d'un groupe de travail sur ce sujet complexe pour les parents permettraient de lutter contre cette fatalité. Il lui demande des réponses face à cette situation alarmante.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Bouchet](#)

Circonscription : Vaucluse (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94022

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [15 mars 2016](#), page 2113

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)